

LA DISPARITION DU PASSIF SYNTHÉTIQUE LATIN: NOUVEL ESSAI SUR L'ÉCRIT ET LE PARLÉ EN LATIN MÉROVINGIEN

JÓZSEF HERMAN
Università Ca' Foscari di Venezia

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Dans son histoire et dans ses synchronies successives, depuis la constitution de ses formes et de sa syntaxe canoniques jusqu'à ses vicissitudes en latin tardif et sa complète transformation dans la transition du latin au roman, le passif latin fait l'objet d'une abondante littérature savante; c'est vrai aussi pour la morphologie et les aspects syntaxiques des verbes dits déponents. Puisque je me concentre dans le présent travail sur une tranche en apparence restreinte du problème, je ne cite que ce qui m'a servi et je ne fais entrer dans ma bibliographie que ce que je cite: une bibliographie plus complète pourra facilement être reconstituée à partir de la mienne.

Le passage, sur le plan morphologique, du passif latin au passif roman se décrit dans les manuels de linguistique latine ou romane (je cite à titre d'exemple Väänänen, 1971: 224-225, Geckeler, 1996: 219-220) selon le schéma suivant, fort simple: les verbes latins susceptibles de se présenter en construction passive avaient, comme on sait, des formes «synthétiques» pour chacun des temps de l'infectum (indicatif *laudor*, *laudabar*, *laudabor*, subjonctif *lauder*, *laudarer* et ainsi de suite pour toutes les personnes et tous les types de conjugaison), alors qu'au perfectum ils disposaient de formes composées, donc «analytiques», comprenant le participe passé accompagné des formes correspondantes de l'infectum du verbe *esse* (donc *laudatus sum*, *laudatus eram*, *laudatus ero* respectivement pour le parfait, le plus-que-parfait et le futur antérieur); or, en latin tardif et «vulgaire», les anciennes formes composées —en conformité avec le temps de l'auxiliaire qu'elles contenaient— ont passé à l'infectum où elles remplaçaient désormais les formes synthétiques, tandis qu'au perfectum ont surgi de nouvelles formes composées, présentant le perfectum de *esse*. Ainsi, *laudatus sum* prit la place de *laudor* qui disparut, tandis qu'à la place de *laudatus sum* apparut la nouvelle création *laudatus fui*. Et ainsi de suite pour les autres temps. Les problèmes qui sont occultés par cette description sommaire, notamment le détail de l'extension des formes analytiques et les suites sémantico-syntaxiques de la transformation, ont fait l'objet de nombreux travaux. Nous y reviendrons encore. Par contre, l'aspect pour ainsi dire négatif du processus, la liquidation du système en soi fort complexe des formes synthétiques héréditaires,¹ a relativement peu intéressé la recherche, en

1. Dans cet article, nous partons des formes canoniques de la flexion latine, sans entrer dans les flottements secondaires qui n'ont aucune incidence sur le développement ultérieur, et sans nous préoccuper de la préhistoi-

particulier celle concentrée sur le développement préroman. Que la disparition de ces formes fût cause ou conséquence de la «victoire» des formes nouvelles, le processus en soi s'expliquait d'emblée par un recours commode au caractère analytique de l'évolution vulgaire, et ne semblait fournir aucune indication utile du point de vue roman.

Cependant, l'élimination des formes synthétiques du passif² présente, si on tient compte des textes latins, un aspect gênant. Alors que les langues romanes ne renferment aucune trace, aucun vestige de ces formes³ (ce qui prouve en soi que la perte, dans la langue parlée, devait se produire absolument partout, et très nettement avant la date d'apparition des premiers écrits romans), les textes latins tardifs, même les plus «vulgaires», les plus fortement influencés par la compétence parlée de leurs auteurs —ou de leurs scribes— continuent à employer des formes synthétiques. Certes, ces emplois peuvent être plus ou moins rares, mais ils sont généralement corrects, sur le plan morphologique comme sur celui de la syntaxe.⁴

La conclusion semble évidente: sur ce point, les textes écrits tardifs ne reflètent pas les processus évolutifs de la langue parlée. En voulant reconstituer la chronologie et le mécanisme de la transformation qui nous occupe, les documents écrits ne nous seraient, par conséquent, d'aucune utilité, ou peu s'en faut.⁵ Il est vrai qu'une certaine utilisation à rebours, en matière de chronologie a été possible grâce à l'argument fourni par Politzer (1961), selon lequel les formes «mortes» se distinguent, dans les textes mérovingiens et lombards des VII^e et VIII^e siècles, par la correction de leur graphie et de leur emploi, en opposition avec la débâcle morphologique à peu près complète du reste. Le passif, avec quelques autres formes, comme p.e. celles de certaines terminaisons du nom au pluriel, ferait partie de cet ensemble de vestiges livresques et consciemment appris. Même si nous l'acceptons,⁶ cet argument ne nous mène pas loin: en admettant que le passif synthétique des textes —disons par commodité d'époque mérovingienne— s'employait tel quel *parce que* ses formes ne correspondaient plus à de réels éléments de la langue parlée, nous nous retrouvons dans un cadre chro-

re et des origines indoeuropéennes des formes personnelles synthétiques. On se rendra compte de la complexité du problème en partant de la vaste synthèse de Flobert (1975: 764-851) qui fait bien ressortir l'absence de toute solution ferme.

2. Qui sont également présents, comme on sait, dans les verbes dits déponents; la perte des déponents est, d'un point de vue strictement formel, le même processus que la perte des formes du passif, malgré la différence dans la perspective syntaxique. Pour les déponents, le sujet semble actuellement épuisé par la grande thèse de Flobert (1975).

3. Dans un article par ailleurs fort important que nous citerons à plusieurs reprises (Green, 1991: 97), John Green a évoqué la possibilité d'identifier de tels vestiges dans les plus anciens textes espagnols; j'ai l'impression que c'est une idée à abandonner.

4. Dans le cas d'un texte du VII^e siècle comme la chronique dite de Frédégaire, il suffit d'ouvrir le livre pour s'en rendre compte (v. quelques exemples plus bas), mais on en relève dans les textes les plus «vulgaires» du huitième: nous aurons d'amples occasions de voir des exemples pris du Liber Historiae Francorum (= LHF); des cas – parmi bien d'autres – sont cités par Muller (1924: 90) sur la base de chartes royales de la première moitié du VIII^e siècle; et pour dépasser les limites du «mérovingien» je cite au hasard un des premiers diplômes originaux lombards (Charta donationis, a.736, CDL n° 59) «qualiter soperius legitur, nos iniuolauiliter conseruare», plus haut dans la même charte, on lit «custus et domns praesae uidetur». Certes, il s'agit de formules juridiques fréquentes et toutes faites – il n'en est pas moins vrai qu'on les emploie bien à leur place.

5. Conclusion plus ou moins tacitement acceptée par tous, sauf H.F. Muller et le petit groupe de ses élèves immédiats. Muller, dans un article souvent cité (1924) affirme que les formes synthétiques des textes tardifs sont «crédibles», et correspondaient à l'usage. De la part de cet auteur à la fois érudit et naïf, c'est un acte de foi, car il n'est pas en mesure d'expliquer l'élimination totale et surtout subite des formes synthétiques à partir de l'apparition des textes romans proprement dits.

6. Car il n'est point indiscutable (cf. Herman, 1992: 182-183); Green (1991: 88) l'accepte avec des réserves.

nologique tout à fait vague, et sans nouvelle information sur la marche et le mécanisme de la transition.⁷

Dans ce qui suit, nous nous efforcerons (*a*) de resserrer les limites chronologiques dans lesquelles s'est effectuée l'élimination des formes synthétiques du passif (et des formes déponentes) de l'usage parlé en Gaule et (*b*) de préciser, sur la base des exemples analysés, le mécanisme grammatical qui déclenchait et permettait cette élimination. Nous espérons que cette quête aura un résultat additionnel, point négligeable: elle devrait réussir à montrer qu'examinés avec des méthodes conformes à leur place dans le fonctionnement du langage, les textes écrits permettent d'arriver à des conclusions, au moins à des hypothèses raisonnables au sujet de la langue parlée de leur époque.

I. À LA RECHERCHE D'UN *TERMINUS ANTE QUEM*

A une époque où le plagiat n'était pas une honte — c'était même parfois plutôt un mérite, signe certain de l'érudition — il pouvait arriver qu'un auteur, en incorporant sa source dans son propre texte, lui fît subir des modifications, déterminées par des facteurs divers. De toutes manières, ces modifications reflétaient une prise de position consciente à l'égard du texte recopié, et il est raisonnable de supposer que certaines de ces interventions étaient dictées par ce que nous pouvons appeler la conscience linguistique.

En plein milieu de la période qui nous occupe, nous disposons d'un texte relativement étendu qui se prête bien à un examen fondé sur cette considération: il s'agit de la chronique anonyme appelée conventionnellement *Liber Historiae Francorum* (abrégé dans ce qui suit en LHF), et dont la rédaction s'est terminée en l'année 727, quelques décennies avant la fin de la période mérovingienne proprement dite. Une longue première partie (environ la moitié de l'ouvrage) est constituée par des extraits des six premiers livres de l'Histoire des Francs écrite, environ un siècle et demi plus tôt, par Grégoire de Tours. Il ne s'agit pas d'un résumé au sens strict du mot: l'auteur anonyme saute de longs passages qui, pour une raison ou une autre, ne lui paraissent pas intéressants, et en recopie d'autres mot à mot, en les modifiant légèrement par endroits. Ces modifications de détail ont une portée linguistique évidente et méritent l'analyse.

J'ai essayé de procéder à un relevé des cas dans lesquels l'auteur anonyme avait à affronter le problème — car il paraît bien que c'était un problème pour lui — de l'emploi des formes synthétiques du passif et des déponents. Dans ce qui suit, je donne, en vue de l'analyse linguistique dans les paragraphes ultérieurs, un corpus choisi d'exemples,⁸ représentant la moitié environ des cas dont je dispose; une énumération complète fondée sur le relevé exhaustif aurait été préférable, mais aurait donné une impression trompeuse de précision statistique, puisque, dans de nombreux cas limite, la motivation de la modification peut être discutable: il n'est pas toujours clair s'il s'agit d'une modification linguistique ou d'un texte déjà détaché du modèle, pour des raisons de contenu. Tels quels, les exemples cités peuvent être considérés

7. En acceptant, d'après Politzer, que le passif héréditaire devait être mort ou moribond au vi^e siècle, Green (1991: 96) remarque à juste titre à propos de cette chronologie: «it leaves an uncomfortably long period in which we can only guess at the relationship between visual and spoken media». Nous reviendrons à la solution qu'il propose.

8. Je cite pour les deux auteurs l'édition des *Monumenta Germaniae Historica* (v. les détails dans la Bibliographie). La mention Greg. (= Grégoire de Tours) tout comme l'abréviation LFH (= *Liber Historiae Francorum*) sont suivis du chiffre indiquant le chapitre et, entre parenthèses, pour faciliter la recherche du *locus*, l'indication de la page et de la ligne. Les indications de la page en Greg. se réfèrent à l'édition de 1885.

comme assez sûrs et représentatifs, dans leurs caractéristiques linguistiques comme dans leur proportions quantitatives.

Pour plus de simplicité, les exemples sont donnés dans leur ordre d'apparition dans le Liber. Une phrase portant un seul numéro d'ordre peut contenir plusieurs formes de passif, ainsi, il y a deux cas dans l'exemple (7) et trois cas dans l'exemple (11).

CORPUS D'EXEMPLES

A. *Forme passive synthétique (ou forme déponente) chez Grégoire, éliminée dans le LHF*

- (1) Greg. II,27 (88,6) Syagrius ...terga vertit et ... Tholosa curso veluci perlabitur.
LHF 9 (251,17) Siagrius...per fugam lapsus...aufugit ad urbem Tolosam.
- (2) Greg. *ibid.* (88,12) eum gladio clam feriri mandavit.
LHF 9 (252,27) iussit eum occidere.
- (3) Greg. *ibid.* (89,4) Nihil hinc accipies, nisi quae tibi sors vera largitur.
LHF 10 (252, 29) Tu nihil hinc accipies, rex, nisi quae tibi sors vera dedit.
- (4) Greg. II, 29 (91,2) adornare ecclesiam velis praecipit atque curtinis, quo facilius vel hoc misterio provocaretur ad credendum.
LHF 14 (260, 17) ornat ecclesia velis atque curtinis, quomodo corda regis ad credendum compungerent.
- (5) Greg. *ibid.* (91,9) Mihi autem dolore huius causae animus non attingitur.
LHF 14 (261, 1) Ego autem nullo dolore in corde meo pro hac causa reteneo.
- (6) [deux cas: 6a,6b] Greg. II.30 (91.16) nullo modo ad haec credenda poterat commoveri, donec ...bellum contra Alamannos commoveretur.
LHF 14 (261, 15) nullo modo animum eius ad credendum commovere poterat donec bellum contra Alamannos...moveretur.
- (7) [2 cas: 7a-7b] Greg. II, 34 (98,2) dum missarum celebrantur sollemnia, subito palatium regale intramuraneum divino igne succenditur.
LHF 16 (266,20) dum missarum sacrificia in ipsa vigilia celebraret, palacium quoque regale, qui in ea civitate erat, divino igne succensus est.
- (8) Greg. II,42 (105,5) Chlodovechus...haec dedit leudibus eius (sc. *Ragnacharii*) ut super eum invitaretur.
LHF 18 (272, 9) qualiter super ipsum invitarent eum.
- (9) Greg. II,43 (106,11) A transitu...sancti Martini usque ad transitum Chlodovechi regis...supputantur anni CXII.
LHF 19 (273, 27) A transitu sancti Martini usque ad transitum Chlodovechi regis fuerunt anni centum duodecim.
- (10) Greg. III, 10 (117,7) (sc. *Amalaricus*) stercora et diversos fetores super eam proieci imperabat.
LHF 23 (278,18) stercora et multos fetores ipse super eam proieciabat.
- (11) [3 cas: 11 a-c] Greg. III, 18 (127,4) quid de his fieri debeat, utrum incisa caesariae ut reliqua plebs habeantur, an certe his interfectis regnum germani nostri inter nosmet ipsus aequalitate habita dividatur,
LHF 24 (280,7) quid de eis faciamus, aut totundamus eos aut interficiamus regnumque fratris nostri, patris eorum inter nos dividamus.

- (12) Greg. IV, 28 (164,8) petiit, ut, relictis thesauris quos secum detulerat, libera redire permitteretur ad patriam.
LHF 31 (291,9) petiit, ut, ...libera eam redire permitteret ad patrem suum

B. *Forme passive synthétique chez Grégoire, maintenue dans le LHF*

- (13) Greg. II,30 (91,25) ...credam tibi et in nomine tuo baptizer...tantum ut euar ab adversariis meis.
LHF 15 (262,5) ...credam tibi et in nomine tuo baptizer...tantum ut liberer ab adversariis meis.
- (14) Greg.II, 31(92,15)Velis depictis adumbrantur plateae, ecclesiae curtinis albetibus adurnantur, baptistirium conponitur, balsama difunduntur, micant flagrantes odorem cerei...
LHF 15 (263,12) Velis divinitus depictis adumbrantur plateae, fabricantur ecclesiae, conponitur baptistryrium, balsamum redolent cerea odorata...

C. *Forme analytique (du parfait) chez Grégoire, présent synthétique dans le LHF*

- (15) Greg. II,32 (93,7) Igitur rex...baptizatus [est] ...De exercito vero eius baptizati sunt amplius tria milia. Baptizata est et soror eius Albofledis...
LHF 15 (263,22) Igitur rex...baptizatus est...Baptizantur de exercitu eius amplius quam tria milia virorum. Baptizantur sorores eius...

D. *Formule synthétique surajoutée dans le LHF*

- (16) Greg. III,6 (113,18) apud Colomnam Aurilianinsim urbis vicum
LHF 20 (276,14) in loco qui dicitur Colonna vico.
- (17) Greg.II,28 (89,17) Fuit igitur Gundevchus rex Burgundionum ex genere Athanarici regis persecutoris, cui supra meminimus. Huic fuerunt quattuor filii...
LHF 11 (253,30) In illo tempore Gundevus rex Burgundionum, qui ex genere Athanarici regis fuisse perhibetur. Huic fuerunt quattuor filii...

COMMENTAIRE

1. Puisque le nombre des exemples dans le corpus reflète en gros proportionnellement les types de décalages entre le LHF et l'oeuvre de Grégoire, on peut affirmer que l'auteur anonyme du LHF a une nette tendance à «faire disparaître» les formes synthétiques du passif que présente le texte de son modèle. Certes, il en conserve quelques-uns, v. exemples (13) et (14). La seule phrase du corpus présenté où une forme analytique de Grégoire est remplacée par une forme synthétique du LHF, est le (15), qui contient également *baptizantur* ; c'est cependant un déplacement «régulier» : Grégoire reste au parfait, tandis que le LHF passe au présent historique. Le corpus ne contient que deux cas où, de son propre chef, le rédacteur sura-

joute un verbe à forme synthétique, il s'agit du (16) et du (17), nous avons là deux formules courantes dans les diplômes et autres textes juridiques pour dénoter l'identification d'un endroit (*locus qui dicitur*) ou d'un personnage (*ex genere...fuisse perhibetur*) ; plus sûr de son style narratif, Grégoire n'avait pas besoin de ces artifices.

Il semble donc que dans 15 cas sur 21 de notre corpus, c'est-à-dire plus de deux tiers des cas, la modification touchant une forme passive synthétique réside dans l'élimination, par le rédacteur du LHF, de la forme synthétique, passive ou déponente, qu'il relève chez Grégoire. Un passif synthétique non motivé par le texte transcrit ne se trouve que dans quatre cas, surtout des locutions de toute évidence standardisées. Il ne s'agit pas d'un hasard, c'est facile à vérifier: nous avons constaté que dans un passage du LHF qui n'est pas copié sur Grégoire, c'est-à-dire dans le texte spontané de l'auteur (chapitres 36-41 du LHF, environ dix pages imprimées), sur 177 formes verbales conjuguées ou infinitives, la proportion des formes synthétique passives ou déponentes (surtout déponentes, nous reviendrons au problème) est de 3,4 %, soit six unités, alors que chez Grégoire, selon le passage choisi, la proportion est de 12 à 15 %. En éliminant la majorité des formes passives synthétiques du texte qu'il emprunte, notre auteur «rabaisse» la proportion de ces formes au niveau que nous trouvons dans sa propre rédaction.⁹

2. L'élimination des formes synthétiques passives et déponentes fait partie, chez l'auteur, d'une «stratégie» d'ensemble visant à simplifier la rédaction, à supprimer des tours de caractère trop littéraire, des phrases trop complexes, des mots vieilliss, donc à faciliter la compréhension du texte par le public auquel il le destinait. Ainsi, fort souvent, la suppression du passif ou du déponent est non seulement une modification morphologique, mais aussi la substitution d'un lexème courant à un élément rare, littéraire, archaïsant; c'est ainsi que nous avons, par exemple, *aufugit* à la place de *curso veluci perlabitur* (1), *dederit* à la place de *largitur* (3), *fuertunt anni* pour *supputantur anni* (9); on relève facilement d'autres procédés de simplification, comme le remplacement de l'adjectif, éminemment rare, *intramuraneum* par la circonlocution imprécise *qui in ea civitate erat* (7), la simple suppression de mots difficiles qui n'ajoutaient rien de concret au récit, comme par exemple de *vel hoc misterio* dans (4). C'est un fait, comme l'a amplement montré Taylor (1924: 53-57) que l'auteur du LHF ignore presque totalement l'infinitif passif, et il y a quatre cas de suppression rien que dans nos exemples (2, 6, 10, 11). Il est à noter que parfois ce n'est pas seulement l'infinitif qui est supprimé, mais la construction infinitive elle-même, ce qui produit, dans la pensée exprimée, une simplification excessive et, aux yeux du lecteur moderne, presque absurde: dans (10) par exemple, l'auteur remplace *fetores super eam proieci imperabat* par *fetores ipse super eam proiciebat*, présentant le roi Amalaric comme l'agent effectif de cette peu recommandable action.

3. L'élimination des formes synthétiques s'opère, au niveau de l'expression, grâce à des procédés divers. Les déponents sont remplacés par d'autres lexèmes, non-déponents et certainement plus courants (1) et (3).¹⁰ Quant au passif, la suppression de la forme synthétique est

9. Taylor (1924: 53) se trompe donc en affirmant que «with the exception of the present infinitive the passive forms are still flourishing in the year 727». L'erreur d'optique provient du fait qu'elle se contente d'examiner le problème de l'infinitif (dont le dépérissement est très visible) et prend simplement acte du fait que les autres formes restent présentes (quoique rares, comme nous venons de le voir).

10. En dehors de notre corpus, il y a dans le LHF quelques cas de verbes déponents employés simplement avec une morphologie active (relevés par Taylor, 1924: 58): *depascis* (265,33), *indignate* (275,7 et 278,22) – les deux déjà chez Grégoire – et *reverte* (248,13).

le plus souvent le résultat de la suppression de la construction passive elle-même: à tort ou à raison, la proposition est dotée d'un agent ayant le rôle du sujet, et le verbe prend une forme active. C'est le cas de (4), avec un sujet-agent nouveau par rapport au texte de Grégoire, où le passif a un complément d'agent différent (*hoc misterio*), c'est aussi le cas de (5); dans (6a) et (7a), un passif sans agent, «impersonnel» devient un actif personnel, p.e. dans (7a), *celebrantur* de Grégoire, sans agent précisé, est remplacé par l'actif *celebrat*, avec un agent sujet au nominatif (*sanctus Mamertus*, personnage mentionné chez Grégoire dans une phrase précédente). Le schéma de la modification semble être le même dans les autres cas, excepté peut-être le (2), avec remplacement simple de l'infinitif passif par un infinitif actif, ayant un agent non défini implicite.

Il est à souligner que, dans notre corpus, il y a un seul cas clair dans lequel le passif synthétique soit remplacé par un passif analytique, c'est le cas de (7b), où un *succenditur* de Grégoire est transcrit par *succensus est*. Cependant, il ne s'agit pas de remplacement au sens propre du terme, mais de l'introduction d'un parfait régulier, conforme aux normes classiques, puisque notre auteur a transposé le présent historique de Grégoire au niveau des temps du passé. Par ailleurs, la forme analytique n'est point absente du texte, mais —en particulier dans les passages non transcrits— on relève surtout le type composé avec le parfait de l'auxiliaire, donc *actum fuit* (cfr. les relevés de Taylor, 1924: 127). Il est intéressant de noter que l'emploi «roman» de la forme composée est si peu familier à l'auteur qu'il lui arrive même de l'éliminer du texte de Grégoire:

Greg. III,7 (115,12) Ibiq̄e tanta caedes ex Thoringis facta est...
LHF 22 (277,23) tanta caedis ibi fuit de Toringhis...¹¹

CONCLUSIONS AU SUJET DU *TERMINUS ANTE QUEM*

1. L'auteur du LHF, écrivant dans les premières décennies du viii^e siècle, semble avoir eu le sentiment que son public prospectif —lecteurs peu habitués à la pratique des textes et auditeurs illettrés— aurait de la difficulté à comprendre les formes traditionnelles synthétiques du passif et du déponent, et qu'ainsi la présence de ces formes était susceptible d'empêcher la réception adéquate du message. Il avait donc pris l'habitude, en insérant dans son ouvrage les passages pris à ses devanciers, surtout Grégoire de Tours, de supprimer ces formes en recopiant son modèle, comme il procédait également à d'autres modifications grammaticales et lexicales pour faciliter la lecture. C'était, comme nous venons de le dire, un sentiment, une impression métalinguistique qui ne s'appuyait pas sur une claire conscience grammaticale ou sur une observation systématique; par conséquent, l'élimination des «formes en *r*» se manifestait comme une tendance, se vérifiant dans deux cas environ sur trois, et non pas comme l'application régulière d'une transformation. Tout cela nous permet néanmoins de formuler une hypothèse chronologique simple, mais relativement précise: nous pouvons affirmer qu'au plus tard dès les premières années du huitième siècle les locuteurs non lettrés en Gaule mérovingienne ne comprenaient pas et à plus forte raison n'utilisaient pas les formes synthétiques canoniques du passif et du déponent. Naturellement, beaucoup de locuteurs étaient habitués à entendre de telles formes dans des formules liturgiques,

11. Il arrive que soit éliminé un parfait régulier de déponent: un *non est passus* de Grégoire (III,10) est rendu simplement par un *noluit* du LHF (23, 279,25).

juridiques, officielles et, le contexte et la situation aidant, cela ne les empêchait pas de décrypter le sens général de la phrase.

2. Contrairement à toute attente, la perte des formes synthétiques ne semble pas avoir entraîné une montée simultanée des expressions analytiques: dans la presque totalité des cas, la suppression de la forme synthétique s'accompagne de l'abandon de la construction passive elle-même. Parfois, l'auteur accepte même de lourds déficits ou des distorsions sémantiques afin de pouvoir opérer cette transformation: pour arriver à une construction active complète et simple, il crée un sujet-agent explicite ou anaphoriquement identifié à la place du sujet général et non précisé du passif «impersonnel»: (4), (6), (11), (12). Dans son article déjà cité (1991: 88), Green formule un postulat chronologique important: «It is totally implausible that speakers of Late Latin would have allowed the synthetic passive to collapse before they had available to them a fully operative replacement structure». Il ne semble pas que ce soit effectivement le cas: la chronologie de la disparition des éléments synthétiques et celle de l'emploi prédominant des formes passives de remplacement ne sont pas directement liées. Cela nous conduit à des problèmes autres que simplement chronologiques, auxquels nous reviendrons (v. plus bas).

II. LE PROBLÈME DU TERMINUS POST QUEM

Logiquement, la tâche de fixer une date où du moins une période qui soit certainement antérieure à la disparition des formes passives synthétiques dans la langue parlée, est une tâche impossible. Car une fois admis que la présence de telles formes dans la langue écrite ne signifie pas nécessairement leur présence dans l'usage parlé également, on n'est en principe jamais en droit de savoir si les passifs dans tel ou tel texte «vulgaire» correspondent, oui ou non, à la «vérité» de l'usage parlé. A défaut d'une certitude contraignante, nous essaierons néanmoins d'arriver à une probabilité raisonnable. Ainsi, s'il est possible de prouver, dans le cas d'un auteur ou d'un texte «vulgaire» traduit ou copié, que le passif synthétique est employé sans la pression – ou même malgré la pression – du modèle pourtant présent, il est permis de supposer que la forme faisait partie de la «compétence active» de l'auteur ou de l'adaptateur. De même, lorsqu'il ressort d'un témoignage métalinguistique que le public non lettré ou demi-lettré était à même de comprendre des textes latins, écrits en conformité avec la grammaire traditionnelle, on peut supposer avec une raisonnable certitude que ce public était capable au moins de comprendre des énoncés contenant des formes passives synthétiques.

FAITS ATTESTANT LA PERSISTANCE DES FORMES SYNTHÉTIQUES

1. Dans les traductions bibliques faites à partir du grec, le texte latin recourt normalement au passif pour traduire un passif grec. Il arrive cependant plus d'une fois que les traducteurs emploient un passif là où, pour diverses raisons, la traduction littérale et syntaxiquement fidèle d'une phrase active du grec leur semblait difficile ou impraticable. Ainsi,

nous lisons en grec (Lucas 1,45) *éstaï teleíōsis toïs lelalēménois*, où la Vulgate (sur les traces du manuscrit l de l'Itala), remplace le nom d'action du grec par un passif synthétique *perficiuntur*. Il est intéressant de noter que d'autres manuscrits de l'Itala (mss. a, d)¹² adoptent la traduction littérale *erit consummatio*, le passif adopté par Jérôme est donc le résultat d'un choix conscient: ceci lui semblait plus clair et plus conforme à l'usage. Autre exemple: à la suite de la majeure partie des manuscrits de l'Itala, la Vulgate écrit (Lucas 2,21) *postquam consummati sunt dies octo, ut circumcideretur...*, où le grec présente un infinitif substantivé, solution impraticable en latin: *toû peritemeîn autòn*. Sans être particulièrement abondants, ces exemples se trouvent assez facilement dans les textes bibliques. Ils prouvent que pour exprimer une action sans agent identifié, le latin de la Bible recourt spontanément au passif, nécessairement sous forme synthétique dans la plupart des cas, alors que le grec dispose de moyens plus variés et plus souples. Evidemment, ces cas sont précoces: que le passif synthétique ait fait encore partie de la grammaire spontanée du latin au iv^e siècle, cela n'a rien de surprenant, ni de neuf.

2. En allant un peu plus loin dans le temps, on est en mesure de montrer que, du début du v^e siècle jusqu'au début, au moins, du vii^e, les membres, même illettrés, de la communauté linguistique devaient être à même de comprendre les phrases contenant un passif synthétique.

Un premier exemple: les sermons de saint Augustin, destinés à un public populaire, et conservés dans un texte qui note sans doute assez fidèlement ce qui a été prononcé, présentent maintes fois des «jeux» oratoires élaborés et destinés à capter l'attention du public, jeux qui se fondent sur l'opposition du passif et de l'actif. Ces procédés auraient été impensables devant un auditoire pour qui ces formes étaient «mortes», donc incompréhensibles sans explications et apprentissage. Voici un passage de ce genre: *Enarrationes in psalmos, Ps. 132, Sermo ad plebem, 8 ...illi...ad lapides currere coeperunt, Stephanum lapidare. Sicut antea Stephani verba lapidabant illos, sic postea lapides eorum Stephanum. Quando debuit plus irasci Stephanus, quando audiebatur an quando lapidabatur? Quare saeviebat cum audiretur? Quia mutare volebat eos a quibus audiebatur.*

Nous avons prouvé ailleurs (cf. Herman, 1996), citant des témoignages involontaires et d'autant plus crédibles de Césaire d'Arles, de Grégoire de Tours et même du pape Grégoire le Grand, que jusqu'à la première moitié, au moins, du vii^e siècle, des gens illettrés ou peu lettrés étaient capables de comprendre des textes bibliques ou des homélies,¹³ ce qui impliquait à chaque pas le «décodage» de phrases contenant des formes synthétiques du passif.

3. Soixante-dix à quatre-vingts ans environ avant la date du *Liber Historiae Francorum*, un chroniqueur également anonyme, qui porte par erreur le nom, consacré par l'usage, de Frédégaire (Fredegarius), a recopié par endroits, comme le fera après lui l'auteur du LHF, des passages de l'ouvrage historique de Grégoire de Tours. Très souvent, il résume, il abrège, et, d'un niveau culturel et grammatical très inférieur à celui de Grégoire, il simplifie le récit et l'expression. Or, tout en condensant et en simplifiant la phrase de Grégoire, «Frédégaire» ne cherche pas à éviter, comme le fera son successeur, les formes du passif. Il lui arrive même de recourir au passif en vue de pouvoir condenser la phrase de son modèle. Voici quelques exemples importants:

12. Je cite les variantes d'après l'édition de Jülicher, cf. Bibliographie.

13. En partant de textes d'Isidore de Séville, Banniard (1975) l'avait prouvé avant nous pour l'Espagne, v. aussi Banniard, 1992: 228-230.

- (1) Greg. II, 28 (90,5) ...tradidit eam viris...illeque accipientes puellam, regi velotius repraesentant. Qua visa, rex...suo eam coniugio sociavit.
Fred. III,20 (101,5) Tunc ad presens Glodoveo perducetur, ipsamque in matrimonium Chlodoveus accepit
- (2) Greg.IV, 29 (165,1) Chuni vero iterum in Gallias venire conabantur. Adversus quos Sigibertus cum exercito dirigit, habens secum magnam multitudinem virorum fortium ... Fugiente autem exercitus Sigiberti, ipsi inclusus a Chunis retenebatur, nisi postea, ut erat elegans et versutus, quos non potuit superare virtute proelii, superavit arte donandi.
Fred. III, 61 (109, 25) Chuni in Galliis venere conantur, adversus quos Sigibertus cum magnum adgreditur exercito...Sigibertus a Chunis circumdatur, sed suae prudentiae donis offerens liberatur.

Il est évident que l'auteur du *Frédégaire* abrège et simplifie son modèle, et résume le récit dans de courtes phrases sèches, libérées de la prolixité oratoire de Grégoire. Dans le cas du (1), il élimine comme superflue la mention, dans un rôle d'agent, du groupe des envoyés du roi (désigné par *vir...ille[illi]* chez Grégoire), et obtient ainsi une phrase avec un sujet non précisé, général, ce qu'il exprime par le passif (synthétique dans ce cas). Dans l'exemple (2), une des simplifications auxquelles il procède consiste à réduire la circonlocution *inclusus ...retenebatur* à un élément verbal unique, il choisit, en maintenant le passif, *circumdatur*. Dans la portion finale de la phrase, Grégoire relate dans un parallèle élaboré (deux phrases actives mises en opposition) le fait que le roi Sigibert, incapable de se libérer par le courage militaire, se tire d'affaire par l'habileté en achetant la bonne volonté des adversaires. Le texte de *Frédégaire* condense tout cela dans une phrase unique, peu claire dans sa construction, mais avec un prédicat passif, de forme synthétique: *suae prudentiae donis offerens* ('en offrant, par ruse [?] des dons') *liberatur*. Il est clair, grâce à tous ces exemples, que, pour l'auteur du *Frédégaire*, le passif, synthétique ou non, ne constitue pas un élément de complexité ou de difficulté: il taillade et mutile son modèle pour obtenir un récit plus rectiligne et plus concentré sur les faits —mais les formes passives ne sont pas victimes de cette compression, au contraire, il lui arrive de les substituer à des actifs pour arriver à un résumé plus sec. Le public que cet auteur a en vue est un public sans doute fruste, incapable de goûter et peut-être aussi de suivre les complications des phrases «littéraires» de Grégoire, mais capable de passer sans problème sur des prédicats en forme de passif synthétique, en particulier, peut-être, dans les phrases sans agent identifié.

LE TERMINUS POST QUEM: RÉSUMÉ DU PROBLEME

Il semble certain que, pendant les siècles de l'Empire, y compris le v^e, l'emploi des formes «synthétiques» du passif et, évidemment, des déponents, faisait partie de la compétence courante des latinophones. Nous parlons, évidemment, de langue et non pas de style; les traducteurs de la Bible recourent au passif synthétique selon les besoins de l'expression, Égérie l'emploie librement et sans hésitation (cf. Väänänen, 1987: 61 sqq.), et, que ce fût «élégant» ou non (les efforts de Green pour le présenter comme une marque de style [1991: 93-94] sont instructifs à ce sujet), cela faisait partie de la langue.

Pour la période postérieure à la chute de l'Empire, la seule certitude que l'on possède est relative à la compréhension. Nous savons que le «public général», les fameux *rustici*, et aussi l'aristocratie non moins illettrée des royaumes mérovingiens comprenaient, en les écoutant, les textes divers relatifs à la pratique religieuse, les comprenaient du moins sur le plan purement linguistique: il faut en conclure que les formes passives qui se trouvaient amplement représentées dans ces textes ne constituaient pas d'obstacles à la compréhension. Il semble bien —les exemples que nous fournit l'auteur du *Frédégaire* le prouvent— que cette période de «compréhension» a duré au moins jusqu'à la deuxième moitié du VII^e siècle. Evidemment, la compréhension linguistique n'existe pas toute seule sans une possibilité incluse d'utiliser les moyens d'expression que l'on comprend —dans ce sens, il est possible de dire que les formes synthétiques du passif faisaient encore partie de la langue à cette époque. Leur utilisation devenait sans doute rare, limitée à des tournures formulaires, des actes de politesse, des clauses de la langue juridique, comme le prouvent les textes plus au moins «spontanés» que nous possédons.¹⁴ L'élimination du passif synthétique devait être un processus graduel sur le plan statistique de l'utilisation, et surtout sur le plan sociolinguistique: son emploi «vivant» se réduisit petit à petit à la pratique communicative de ceux qui, lettrés ou non, se trouvaient plus souvent et plus systématiquement que d'autres au contact de textes liturgiques, bibliques, juridiques, soit lus soit écoutés. Une espèce de *terminus post quem* de la disparition semble être marquée par la période de rédaction de la chronique dite de *Frédégaire*: l'auteur de ce texte, en réélabrant ses modèles plus anciens, ne considérait pas encore l'usage du passif synthétique comme un obstacle à la compréhension des textes et, par conséquent la suppression de ces formes ne faisait pas partie de son «programme» de simplification — comme ce sera le cas pour l'auteur anonyme du *Liber Historiae Francorum*.

III. LA CHRONOLOGIE DE LA DISPARITION DES FORMES SYNTHÉTIQUES DU PASSIF: UNE CONCLUSION

Voici un résumé rapide de la question chronologique que nous nous sommes posée. On peut constater, d'une part, que vers la fin du premier tiers du VIII^e siècle, un auteur travaillant au coeur même du futur domaine français, en récrivant l'ouvrage historique de Grégoire de Tours, essaye systématiquement, sinon consciemment d'éliminer de son texte les formes synthétiques du passif, signe certain du fait qu'il considérait ces formes comme des obstacles à la compréhension. On est en droit de supposer qu'à cette période les personnes illettrées ou sachant tout juste lire, comme celles qui composaient le public prospectif du texte en question, ne comprenaient plus ou ne comprenaient qu'avec difficulté les phrases dont le verbe était à une forme passive synthétique.

D'un autre côté, il y a des raisons pour affirmer que jusqu'au deuxième tiers du VII^e siècle (période approximative de la rédaction de la chronique dite de *Frédégaire*), la présence même fréquente ou systématique des formes passives ne constituait pas d'obstacle à la compréhens-

14. Il est à noter par exemple que dans les lettres privées de ce même siècle, des déponents comme *dig-nor, mereor* font partie de formules de courtoisie courantes, p.e. dans le recueil de la correspondance de *Desiderius Cadurcensis*, II, 4, 15 (deuxième tiers du VII^e siècle) *annis multis vobis servire mereamur, beatissime papa*. La formule de clôture de phrase "infinifit+videtur, videntur etc." est partout, les exemples se compteraient par milliers.

sion des textes. Il est plus que vraisemblable pourtant que, depuis les débuts de la période mérovingienne, l'usage spontané de ces éléments s'était réduit de plus en plus à des formules héréditaires et à des procédés d'expression figés.

Si tout cela est vrai, il y a eu, de l'an 650 environ jusqu'aux premières décennies du siècle suivant, un laps de temps historiquement bref et rapide qui produisit dans l'usage parlé, après une longue période de retrait graduel, la disparition complète et radicale des formes synthétiques du passif et des formes déponentes correspondantes.

IV. ASPECTS GÉNÉRAUX: CONSÉQUENCES HISTORIQUES, GRAMMATICALES ET MÉTHODOLOGIQUES DE LA CHRONOLOGIE PROPOSÉE

1. En parlant de la chronologie de la transition du latin aux langues romanes, j'ai identifié, il y a quelques années (Herman, 1998a: 20-23) deux périodes de concentration dans les changements conduisant vers la phase romane, dont la deuxième, aboutissant vers le VIII^e siècle, produit une crise de compréhension des textes, et achève la séparation entre latin et nouveaux idiomes issus du latin, tout comme des nouveaux idiomes entre eux. Dans le même article, j'ai dit, sans démonstration détaillée (l.c. 20): «il est presque certain que la disparition complète du passif synthétique et la constitution au moins partielle du nouveau paradigme se situe dans la période qui précède de peu l'apparition des langues romanes». Les faits et les hypothèses exposés dans le présent travail précisent et complètent ces vues, et il semble bien que l'attitude de l'auteur inconnu du LHF, qui expulse, pour ainsi dire, les passifs synthétiques de son texte, est déjà une manifestation de cette «crise de la conscience métalinguistique» dont je préconise l'apparition au VIII^e siècle.

La chronologie esquissée permet également de mieux éclairer les causes linguistiques de la rupture dans la compréhension, en Gaule, des textes latins. Dans un article précédent (Herman, 1996: 375-377) j'ai affirmé, à juste titre je crois, que la chute de la voyelle des syllabes finales (autres que *-a*) survenue en Gaule probablement à l'extrême fin du VII^e siècle et le début du siècle suivant, a grandement contribué à «creuser le fossé de compréhension», à empêcher les non lettrés de comprendre un texte latin récité. Ajoutons maintenant que la présence des passifs et des déponents dans les textes plus ou moins traditionnels était, à partir de la même période environ, un autre obstacle non négligeable dans la compréhension des textes: la Bible, les textes fondamentaux comme le Pater ou le Credo, les textes liturgiques les plus courants contenaient de nombreuses formes synthétiques devenues, nous l'avons vu, incompréhensibles dès les environs de A.D. 700-730.

2. Nous avons évoqué plus haut le postulat de Green (p. 38) d'après lequel au moment de l'élimination des formes synthétiques la langue devait déjà disposer d'une ou plusieurs moyens de remplacement —réfléchis, passifs «romans» fondés sur un présent du type *laudatus est* pour *laudatur*. Ce postulat ne semble pas s'appliquer à la situation que nous avons devant nous. Dans la majorité des cas, l'auteur du LHF réagit à la présence d'un passif synthétique par un changement syntaxique complet: au lieu de remplacer la forme traditionnelle par son correspondant analytique «forme conjuguée du verbe *esse* + part.passé» comme on pourrait s'y attendre, il construit une phrase active, même au prix de fausser ou de simplifier à outrance le message de l'énoncé. Il ne recourt pas non plus à la solution qui consisterait à introduire une formule réfléchie. De toute évidence, dans sa compétence à lui,

une fois les formes synthétiques écartées, il n'y avait pas de paradigme verbal passif grammaticalisé.¹⁵

Il est évident que la crise n'était pas simplement une crise morphologique: ce n'était pas le passif synthétique — phonologiquement solide, bien caractérisé — qui était en cause, mais le passif en tant que «voix», plus exactement la construction passive de la phrase: pour les locuteurs, une phrase normale et compréhensible comportait un sujet qui coïncidait avec l'agent. La fameuse «déponentisation» des verbes actifs produit, comme le montre Flobert (1975: 450-496), des masses d'innovations morphologiques dans les textes du VII^e et du VIII^e siècles, comme, pour en rester au LHF, *regnum...adsumitur* (240,18), *Dominum invocor* (262,11) qui correspond à un *invoco* de Grégoire (exemples déjà relevés par Taylor 1924: 57-58). Loin de représenter une réelle extension de la catégorie des déponents, et moins encore une consolidation des formes synthétiques en elles-mêmes, cette marée de déponents plus ou moins occasionnels marque l'ébranlement définitif des fonctions de ces terminaisons, devenues des variantes incomprises et dénuées de fonctions syntaxiques.¹⁶

De toute évidence, les phrases passives ne devenaient pas incompréhensibles parce qu'elles contenaient une forme verbale synthétique — s'il en avait été ainsi, ces formes auraient été remplacées, dans les cas typiques, par un équivalent «préroman». Le processus réel semble avoir été plutôt l'inverse: l'usage courant refusait d'admettre la construction passive, contraire à son modèle de phrase devenu canonique, et expulsait les formations morphologiques liées au passif. L'élimination des formes spécifiquement liées au passif marquait aussi, après une période de chaos sans doute surtout «littéraire» ou plutôt graphique, la fin de la carrière des déponents, devenus des facteurs de trouble parfaitement opaques.

Certes, le passif latin avait des fonctions d'une grande et même déroutante richesse, et l'élimination de la voix passive laissait tout une gamme de fonctions plus ou moins à nu, en particulier dans le domaine du «refoulement à l'arrière-plan» de l'agent («demotion of agent», pour reprendre l'heureuse expression de Pinkster 1992), allant jusqu'à l'expression de la catégorie de l'impersonnel.¹⁷ Ainsi, l'élimination de la voix passive ne pouvait être une solution stable: comme c'était à attendre, les formes synthétiques, complètement arbitraires dans le sens saussurien, non analysables pour les locuteurs, pouvaient être remplacées le cas échéant par des expressions composées de morphèmes porteurs de sens, comme le participe du parfait, au sens passif dans les verbes transitifs, prêt à constituer des phrases nominales avec le verbe *esse*, ou la construction réfléchie, marquant le retour de l'action sur l'agent ou sa permanence dans le champ d'action de ce dernier. Ces formules ne constituaient pas encore un paradigme stable et grammaticalisé, mais constituaient pour les nouveaux idiomes des moyens, d'abord occasionnels, leur permettant de créer une sorte de voix passive au cours de leur évolution désormais autonome.

15. Rappelons que Muller (1924: 77-78) a déjà affirmé que les formes «romanes» du présent, du type *factum est* n'existaient pas en latin «vulgaire»; bien plus récemment et après d'autres discussions, Väänänen (1987: 62-65) reprend la question à propos d'Egerie et semble donner raison à Muller. Le fait que les formes composées avec certaines formes du parfait (surtout du type *fuerat, fuisset*) se relèvent depuis les temps archaïques et abondent dans quelques textes tardifs ne signifie pas que le paradigme de remplacement des formes synthétiques de l'infectum fût déjà devenu une réalité.

16. La monographie de Flobert (1975: 364-514) offre des dépouillements d'une richesse imposante qui s'étendent sur toute l'histoire du latin, et montrent clairement que, du point de vue des déponents «occasionnels», la période qui nous occupe représente un sommet statistique très net.

17. V. encore au sujet de l'aspect syntaxique de ces processus, Cennamo 1998 et, en particulier, Cennamo 2001 (à paraître), avec une riche bibliographie du sujet.

3. Une dernière et rapide remarque, d'ordre méthodologique. La valeur probante des textes —et en particulier des textes latins tardifs— au sujet des traits et de l'évolution de la langue parlée dont ils constituent, inévitablement, mais malheureusement pour nous, l'unique témoignage, a souvent été mis en doute par de nombreux romanisants, et les discussions à ce sujet ne sont pas closes.¹⁸

Notre article permet peut-être d'ajouter une modeste pièce au dossier de ce problème: certes, les textes avec lesquels nous avons travaillé présentent des formes verbales qui n'existaient plus dans la langue de leur époque, ils portent donc un témoignage apparemment faux. Il est possible néanmoins, dans certaines situations, et justement grâce à l'analyse de l'écrit, de se rendre compte de l'attitude de l'auteur ou du copiste à l'égard de son propre texte, de pénétrer dans le monde métalinguistique de celui qui écrit, et d'éclairer ainsi une réalité qu'un premier niveau du texte semble occulter.

BIBLIOGRAPHIE

I. SOURCES

- Greg. (Gregorius Turonensis), in: *Monumenta Germaniae Historica, Scriptorum Rerum Merovingicarum*, Tom.I. Hannover: Hahn, 1885.
 Fred. (Fredegarius), in: *Monumenta Germaniae Historica, Scriptorum Rerum Merovingicarum*, Tom. II. Hannover: Hahn, 1885.
 LHF (*Liber Historiae Francorum*): *ibid.*

II. AUTRES RÉFÉRENCES

- Banniard 1975 BANNIARD, Michel (1975): «Le lecteur en Espagne wisigothique d'après Isidore de Séville: de ses fonctions à l'état de langue». *Revue des Études Augustiniennes*, 21, p. 112-144.
 Banniard 1992 BANNIARD, Michel (1992): *Viva Voce. Communication écrite et communication orale du IVe au IXe siècle en Occident latin*. Paris: Institut des Études Augustiniennes.
 Cennamo 1997 CENNAMO, Michela (1998): «The loss of the voice dimension between Late Latin and Early Romance». M.S.SCHMID et alii (ed.): *Historical Linguistics 1997*: Amsterdam – Philadelphia: Benjamins, p. 77-100.
 Cennamo 2001 CENNAMO, Michela (2001). Ms. à paraître dans V.VIPARELLI (ed.): *Ricerche linguistiche tra antico e moderno*. Napoli: Liguori.
 Flobert 1975 FLOBERT, Pierre (1975): *Recherches sur les verbes déponents latins*. Paris.
 Geckeler 1996 GECKELER, Horst (1996): «Tendances communes des langues romanes», II. Flexion. In: G. HOLTUS et alii: *Lexikon der Romanischen Linguistik*, II,1. Tübingen: Niemeyer, p. 199-222.

18. V. à ce sujet la discussion générale qui clôt les Actes de la Table Ronde de Linguistique générale (c'est le recueil désigné par Herman 1998 dans notre Bibliographie).

- Green 1991 GREEN, John N. (1991): «The collapse and replacement of verbal Inflection in Late Latin – Early Romance: how would one know?» In: R. WRIGHT (ed.): *Latin and the Romance Languages in the Early Middle Ages*. London and New York: Routledge, p. 83-99.
- Herman 1992 HERMAN, József (1992): «Quelques aspects du latin mérovingien: langue écrite et langue parlée». In M. ILIESCU (ed.): *Latin vulgaire – latin tardif III*. Tübingen: Niemeyer, p. 173-186.
- Herman 1996 HERMAN, József (1996): «The End of the History of Latin». *Romance Philology* vol. XLIX, number 4, p. 364-381.
- Herman 1998a HERMAN, József (1998): «La chronologie de la transition: un essai». In: Herman 1998b, p. 4-26.
- Herman 1998 b HERMAN, József (1998), éditeur: *La transizione dal latino alle lingue Romanze*. Tübingen: Niemeyer, 260 p.
- Jülicher JÜLICHER, A. (1938-1970) *Itala. Das Neue Testament in altlateinischer Überlieferung*. Berlin: De Gruyter.
- Muller 1924 MULLER, Henri François (1924): «The passive voice in Vulgar Latin». *The Romanic Review* vol. XV, p. 68-93.
- Pinkster 1992 PINKSTER, Harm (1991): «The Latin impersonal passive». *Mnemosyne* XLV, fasc. 2, p. 159-177.
- Politzer 1961 POLITZER, Robert L. (1961): «The interpretation of correctness in Late Latin texts». *Language* 37,2, p. 209-214.
- Taylor 1924 TAYLOR, Pauline (1924): *The Latinity of the Liber Historiae Francorum*. New York City, sans éditeur. 142 p.
- Väänänen 1971 VÄÄNÄNEN, Veikko (1971): *Introduzione al latino volgare*. Bologna: Pàtron, 405 p.
- Väänänen 1987 VÄÄNÄNEN, Veikko (1987): *Le journal-épître d’Égypte. Etude linguistique*. Helsinki: Suomalainen Tiedeakatemia, 175 p.

RÉSUMÉ

L’auteur anonyme de la chronique appelée *Liber Historiae Francorum* (a.727), en intégrant dans son texte de longs passages de l’oeuvre de Grégoire de Tours (fin du VI^e siècle), élimine systématiquement les formes passives (et déponentes) synthétiques (du type *laudatur*) que contient son modèle: il compte désormais sur des lecteurs qui ne comprendraient pas les formes de ce type. Il existe par contre des indices prouvant que vers le milieu du VII^e siècle, ces formes synthétiques étaient encore en usage, bien que sans doute limité. Ces faits délimitent la période pendant laquelle les formes synthétiques disparurent de la langue parlée.

Il y a un fait syntaxique important: afin d’éliminer les formes synthétiques, l’auteur de l’*Historia Francorum* transforme toute la phrase en phrase active, au lieu de recourir aux formes analytiques qui leur correspondront en roman (*laudatus est* pour *laudatur*). Il semble que, transitoirement, la construction syntaxique passive elle-même était en retrait.

MOTS-CLÉ: formes synthétiques du passif, chronologie de la transformation du latin au roman, textes écrits et langue parlée, la conscience métalinguistique en tant qu’un des facteurs du changement.

ABSTRACT

The unknown author of the Merovingian age chronicle *Liber Historiae Francorum* (finished in 727), when integrating into his text pages due to Gregory of Tours (end VIth century) eliminates systematically the synthetic passive and deponent forms (type *laudatur*) which can be found in his model: he has in view readers who would not understand these forms. On the other hand, it can be inferred from certain phenomena that, in the middle of the VIIth century, synthetic passive forms were still in use, although infrequent. These facts contribute to delimitate the period during which synthetic forms completely disappeared from spoken usage. An important observation concerning syntax can be added: in order to eliminate synthetic forms, the author of *Historia Francorum* transforms the passive sentence into active, instead of using the corresponding future Romance expression (*laudatus est* for *laudatur*). It seems that, for some time at least, passive construction itself was disappearing.

KEY WORDS: synthetic forms of the passive, chronology of the transformation from Latin to Romance, written texts and spoken language, meta-linguistic consciousness as a factor of change.